AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°19
19 Octobre 1983

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)



SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F - Bulletin TOMATE : 40 F - VITI-VAR : 40 F à Régis. recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS

Nous avons déjà indiqué les traitements conseillés en automne notamment contre les *Tavelures* (Pommier et Poirier) et les *Bactérioses* (Cerisier et Pêcher) .

Voici quelques autres interventions pouvant également se justifier sur diverses espèces fruitières durant cette période .

A PEPINS -

SESIE SUR POMMIER et POIRIER -

Les chenilles de ce papillon vivent sous les écorces des pommiers et des poiriers surtout aux bifurcations des branches ou aux bourrelets de greffe .Leur présence, en grand nombre, affaiblit les arbres âgés et peut causer la mort des jeunes sujets .

Contre ce ravageur, et suivant la gravité des attaques, une ou exceptionnellement deux applications par an sont nécessaires .La plus efficace est celle d'automne à la mi-Octobre, après la récolte, contre les jeunes chenilles après pénétration encore superficielle, l'autre complémentaire au printemps au stade préfloral .

Dès la récolte terminée, ce traitement s'effectuera dès que possible par pulvérisation copieuse et de préférence à la lance .On mettra en oeuvre soit le dichlorvos à raison de 200 g de M.A./hl (nombreuses spécialités), soit l'oléoparathion à raison de 60 g de M.A./hl (nombreuses spécialités). De préférence par temps chaud et sec .

Sauf, si le traitement déjà préconisé contre la *Zeuzère* a déjà été effectué .

PSYLLE DU POIRIER -

La prochaine intervention doit viser les adultes avant leur départ dans leurs lieux d'hivernation (haies) .Elle sera à réaliser seulement dans les vergers très atteints et si l'on craint de ne pouvoir pénétrer dans le verger pour le traitement de Janvier .

Il est conseillé d'attendre la fin de l'évolution des larves actuellement observées sur feuilles pour détruire le maximum d'adultes .

La date de cette intervention est à prévoir à partir du 7 Novembre par temps chaud .On pourra utiliser notamment les pyréthrinoïdes sans risque alors que pour les prédateurs : décaméthrine (Décis), fenvalérate (Sumicidin), perméthrine (Ambush, Perthrine) ou cyperméthrine (Cymbush, Kafil, Ripcord) .

BACTERIOSE DU POIRIER - (Pseudomonas syringae)

Pour limiter au maximum la présence éventuelle de cette bactérie au printemps, il convient surtout dans les vergers de poiriers de variétés sensibles tels que : Alexandrine douillard,Beurré Hardy, Packams, Passe Crassane d'effectuer, au début puis à la fin de la chute des feuilles, un traitement cuprique à raison de 250 g de cuivre métal par hectolitre .

Dans ces vergers on évitera d'effectuer ce traitement si la présence de *Tavelure* nécessite une intervention à base d'urée .

CHANCRE DU COLLET (Phytophthora cactorum) sur POMMIER et POIRIER -

Ce champignon du sol peut infecter le tronc au niveau du point de greffe plus particulièrement si celui-ci est enterré dans de mauvaises conditions .

En cas de dégâts (rougissement du feuillage et nécroses du collet) :

- déchausser les arbres atteints pour aérer la partie malade .
- traiter celle-ci avec une bouillie cuprique à raison d'environ 500 g de cuivre métal par hectolitre .

En cas de forte attaque nous la signaler .

Imprimerie de la Station "Provence Côte d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaud - CPPAP N° 478 AD

CHANCRE A NECTRIA SUR POMMIER -

Dans les zones de production les plus humides (vallées alpines notamment), on peut observer parfois, bien que rarement et localisés à des vergers quelque peu négligés, des *chancres à Nectria*; ceux-ci devront être supprimés au sécateur .Après cette opération un traitement cuprique à raison de 500 g de cuivre métal par hectolitre devra être réalisé dès la chute du premier tiers des feuilles .

Ce traitement pourra être renouvelé après la chute totale des feuilles, si des pluies sont intervenues .

Ce traitement sur Pommier permettra également un complément de lutte contre les maladies de conservation des fruits dont les sources de contamination se situent sur l'arbre (*Gloeosporium* et *Trichoseptoria* surtout) .

A NOYAU

CERISIER -

Ce traitement au cuivre pourra être nécessaire dans les régions humides si celui déjà recommandé contre la *Bactériose* n'a pas été exécuté .Il sera valable également contre le *Gnomonia* et le *Coryneum*, si ces maladies ont déjà été observées .

SUR OLIVIER -

1°) - Contre la MOUCHE de l'OLIVE -

Il est inutile de poursuivre la protection dans les oliveraies traitées jusqu'à maintenant selon nos conseils .

Il est rappelé qu'aucun traitement ne doit intervenir à moins de 21 jours de la récolte .

2°) - Contre le CYCLOCONIUM ("oeil de paon"), la FUMAGINE ou la CERCOSPORIOSE -

Un traitement cuprique à raison de 250 g de cuivre métal par hectolitre est à effectuer dans les situations favorables à ces maladies pour éviter les infections qui se produisent à la faveur des pluies d'automne .

De même sur tous les oliviers présentant de la *Fumagine*, même très faiblement, cette application la combattra efficacement .

DIVERS

SUR FIGUIER -

Après la chute des feuilles, si l'on observe sur les rameaux la présence de jeunes boucliers de la *Cochenille céroplaste*, on pourra intervenir par traitement copieux à base d'oléoparathion (nombreuses spécialités) .

CULTURES LEGUMIERES

SOUS SERRE

TOMATE - MILDIOU - Les risques sont importants surtout en période de fortes rosées .Des foyers existent çà et là .Assurer une protection jusqu'en fin de récolte .

OIDIUM et CLADOSPORIOSE - Rappel .Surveiller les foyers .Intervenir si nécessaire

PLEIN CHAMP

AIL - La protection contre la *Pourriture blanche* sera assurée par un traitement des caïeux avant plantation, par enrobage de ceux-ci avec un des produits suivants :

- iprodione (Rovral) 150 g M.A./quintal de caïeux
- vinchlozoline (Ronilan) 150 g M.A./quintal de caïeux

On mélangera à sec les caïeux et la quantité de poudre fongicide puis on ajoutera environ un litre d'eau par quintal de caïeux pour assurer une bonne adhérence de la poudre .Enfin les caïeux seront séchés à l'ombre puis plantés dès que possible .

CAROTTE - MOUCHE DE LA CAROTTE - Pour les carottes récoltées après le 10 Novembre renouveler la protection conseillée dans notre dernier bulletin .

OIDIUM et ALTERNARIA - D'importantes attaques ont lieu en ce moment .Maintenir la protection .

NAVET - MOUCHE DU CHOU - Renouveler la protection conseillée dans notre dernier bulletin .

Respecter les délais avant récolte .

-----0000-----